

AVIS N° AV-2023-099

Événement	Reprise de cotation
Instrument(s) concerné(s)	COSUMAR

- OBJET DE L'AVIS

Reprise de cotation des titres de capital de la société "COSUMAR"

- REFERENCES

Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment l'article 14.

- ARTICLE UNIQUE

Suite à la demande de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, la cotation des titres de capital de COSUMAR reprend le 01/08/2023.